



Février 2018

Une lutte déterminée contre la fraude et l'évasion fiscale

Après les affaires Swissleaks, UBS, HSBC, Luxleaks, les Panama Papers, les Football Leaks, les récentes révélations concernant les Paradise Papers démontrent combien **la fraude et l'évasion fiscales gangrèment nos sociétés**, et combien les plus riches en France, en Europe et sur l'ensemble de la planète s'accaparent toujours plus de richesses avec des mécanismes d'évitement d'impôts toujours plus poussés.

Le 2 février 2017, les députés communistes et du Front de gauche ont présenté, dans le cadre de leur « niche parlementaire » (séance annuelle durant laquelle notre groupe parlementaire est maître de l'ordre du jour), **une proposition de résolution européenne appelant le gouvernement français à être à l'initiative d'une « COP de la finance mondiale, l'harmonisation et la justice fiscale »**. À l'image de la Conférence des Parties (COP), qui se réunit régulièrement sous l'égide des Nations Unies, pour avancer en matière de lutte contre les changements climatiques, **il nous apparaît en effet urgent de conduire une démarche tout aussi combative à l'égard des dérives de la finance mondiale, de la fraude et de l'évasion fiscales, et de réunir autour de la table tous les acteurs concernés.**

C'était le sens de cette proposition de résolution qui a été **adoptée à une large majorité**. Il appartient désormais au gouvernement de se saisir de cette résolution et de la porter aux Nations unies.

L'enjeu est en effet planétaire : près de 25 000 milliards d'euros seraient aujourd'hui logés dans les paradis fiscaux !

Il faut impérativement que nous parvenions à réorienter ces masses de capitaux vers la satisfaction des besoins des peuples, les pays en développement et la lutte contre le réchauffement climatique. Seule une COP de la finance et de la

fiscalité peut permettre de définir une stratégie et des règles partagées par tous les pays.

Les députés communistes continuent non seulement de porter cette exigence mais aussi de rappeler au Gouvernement la nécessité d'une action déterminée en France comme en Europe...

Nous dénonçons aussi les **graves contresens que constituent les choix d'allègements de la fiscalité des plus riches dès 2018. Ce sont en effet ces cadeaux aux plus riches qui nourrissent l'évasion fiscale.**

Extraits de notre proposition de résolution européenne pour une Conférence des Parties (COP) de la finance mondiale, l'harmonisation et la justice fiscales

« Les scandales se suivent et se ressemblent. La succession des affaires d'évasion fiscale montre que **c'est l'économie mondialisée dans son ensemble qui est gangrénée par l'évitement fiscal** pratiqué à échelle industrielle.

La Commission européenne estime à **plus de 1 000 milliards d'euros la perte annuelle de recettes fiscales pour les États de l'Union européenne**, du fait de la fraude et de l'évasion fiscales des particuliers et des entreprises. C'est cinq fois le budget annuel de l'Union européenne. **Pour la France, cette perte se situerait annuellement entre 60 et 80 milliards d'euros.** L'équivalent du déficit budgétaire annuel ! L'équivalent du produit annuel de l'impôt sur le revenu ! L'équivalent du budget annuel de l'Éducation nationale !

Pratiqués de longue date, systématiquement perfectionnés et par ailleurs tolérés par **des institutions nationales, européennes et internationales permissives**, les mécanismes à l'œuvre sont désormais exposés au grand jour et leurs responsables comme leurs bénéficiaires sous la pression de l'actualité. L'implication de la

société civile, le rôle clé des lanceurs d'alerte, celui des journalistes et les travaux parlementaires ont permis de **faire la lumière sur l'ingénierie financière à l'œuvre pour diminuer le plus possible la contribution fiscale d'innombrables multinationales et d'ultra-privilegiés** (officines d'expertise juridique, fiscale, avec l'appui du secteur bancaire).

Certains agissent en toute illégalité. Ces cas relèvent de la fraude fiscale pénalement répréhensible. **D'autres restent dans la légalité,** exploitant les failles et faiblesses des législations des États. Ils ont recours à des montages juridico-financiers transnationaux complexes qui permettent à leurs bénéficiaires d'éviter l'impôt. Au sein de grands groupes capitalistes, on siphonne artificiellement le cash d'une filiale pour le transférer vers une autre entité sise dans un État à fiscalité privilégiée, au détriment de la collectivité.

Cette véritable industrie de la fraude et de l'évasion fiscales vient donc impacter significativement les ressources financières des États. Avec de moindres moyens pour les infrastructures, les services publics, les écoles, les crèches, les hôpitaux, etc... ou pour des politiques redistributives, ce sont les sociétés dans leur ensemble et l'environnement qui sont victimes de ces agissements. Parallèlement, on construit la dette pour justifier les politiques austéritaires. **Et ce sont les peuples qui règlent la note.** Nos concitoyens français en savent quelque chose, eux qui subissent depuis plus de dix ans les conséquences des politiques de rigueur imposées par les majorités et les gouvernements successifs.

Afin d'attirer les investissements privés, les États sont dorénavant pleinement engagés dans **une concurrence fiscale mortifère.** Le dumping fiscal est devenu une pratique généralisée où se rejoignent les agissements d'États (Grande-Bretagne, Irlande, Luxembourg, etc.), de groupes multinationaux et de milliardaires comme Donald Trump ! Les uns après les autres, les États diminuent notamment la fiscalité des grandes entreprises.

Le mythe de la compétitivité conduit à un tarissement progressif des ressources financières de l'État, le privant des moyens d'action dont il aurait besoin pour lutter efficacement contre la pauvreté, le chômage ou le

réchauffement climatique. La dette pour les uns, une rente pour les autres !

L'existence de paradis bancaires, fiscaux et judiciaires, exacerbe cette course au moins disant fiscal. Ils sont un rouage essentiel du capitalisme financier contemporain. Avec eux, c'est tout un pan d'activité qui sort des écrans radar de l'économie régulée, échappant de facto à la solidarité et à la souveraineté des peuples. En aucun cas il n'a été mis un terme à leur existence. Bien au contraire.

Selon le classement Oxfam publié le 13 décembre 2016, sur les dix principaux paradis fiscaux pour les entreprises, quatre d'entre eux sont même membres de l'Union européenne (Pays-Bas, Luxembourg, Irlande et Chypre).

Selon une étude du CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France et le Secours Catholique-Caritas France de juin 2016, à l'international, les banques françaises déclarent un tiers de leurs bénéficiaires dans les paradis fiscaux.

Outre les banques, d'autres acteurs financiers, conseillers juridiques, grands cabinets d'audit et autres professionnels du droit ou du chiffre alimentent la machine en donnant accès, parfois ouvertement, à des produits financiers ou montages juridiques sophistiqués à l'adresse d'entreprises ou de particuliers, profitant ainsi de l'absence de transparence et de régulation.

Mais qui a recours et bénéficie de la fraude et de l'évasion fiscale ?

Ce sont les multinationales, les banques et les géants du numérique (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft), acteurs mobiles de la mondialisation, capables d'implanter une filiale et transférer leurs bénéficiaires là où la fiscalité et/ou la réglementation sont les plus avantageuses.

Ce sont aussi les très hauts revenus et patrimoines. Selon M. Gabriel Zucman, économiste, professeur à l'Université de Berkeley, « L'évasion fiscale concerne peu de gens, mais est généralisée au sommet. Quand on appartient à la catégorie des 0,01 % les plus riches de la planète ayant une fortune supérieure à 50 millions de dollars, il y a une probabilité de 70 % de détenir un compte dans les paradis fiscaux ».

Cette situation crée un profond sentiment d'injustice et alimente la crise des inégalités. Comme l'affirme le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) : « ces mécanismes fragilisent fortement la cohésion sociale. Le manque à gagner pour les finances publiques

entraîne souvent un report de la charge fiscale sur les éléments les moins mobiles ».

Autrement dit, le citoyen lambda voit ses impôts augmenter ou les services auxquels il peut prétendre se réduire quand le bénéficiaire de ces dispositifs d'optimisation et d'évasion fiscale rusera pour réduire sa contribution.

Cette injustice concerne aussi les entreprises, en France comme ailleurs. En témoignent les différences de taux d'imposition effectif entre très petites entreprises (TPE), petites et moyennes entreprises (PME) et multinationales. **Ainsi, plus l'entreprise est grande, moins son taux d'imposition moyen est élevé. Cette situation pénalise les TPE et PME**, victimes d'un véritable dumping fiscal. Derrière le taux officiel d'imposition de 33,3 %, la réalité est tout autre pour les grands groupes, notamment ceux du CAC 40, imposés en réalité à moins de 10 %, en-deçà des taux réels d'imposition appliqués aux PME et au TPE.

La reprise en main politique est une urgence. S'il ne s'agit pas de nier les avancées importantes réalisées au cours des dix dernières années, tant en France qu'à l'international, la situation ne peut cependant être jugée satisfaisante. Elle appelle nos sociétés à prendre des décisions d'une toute autre ampleur pour mettre un terme à ce phénomène. **Face à un enjeu planétaire, la réponse doit être planétaire.**

À l'image de la Conférence des Parties (COP) sur les changements climatiques, qui s'est réunie en novembre 2015 à Paris et conclue par un accord aux avancées notables, **l'Organisation des Nations Unies (ONU) doit de toute urgence se saisir des problématiques posées par les dérives de la finance mondiale, la fraude et l'évasion fiscales** afin de les appréhender dans leur globalité.

Pour ce faire, l'ONU doit se réunir et **entamer des négociations autour d'un accord-cadre sur la protection de la planète contre les désastres causés par l'évasion fiscale** quelle que soit sa forme. La finance a pris le pouvoir mondial, sans principes, sans régulation solide, sans éthique... Il faut renverser les « logiques » à l'œuvre. Il est grand temps d'agir pour une gouvernance financière mondiale partagée.

Membre du G20 et de l'OCDE, membre fondateur de l'Union européenne, occupant un rôle singulier au sein de l'organisation des

Nations unies, **la France doit être à l'initiative de la tenue de ces négociations et de la mise en place future de cette nouvelle instance placée auprès des Nations unies.**

Question au Premier Ministre sur les paradis fiscaux (12/12/2017)

Dans cette question d'actualité d'un mardi après-midi, j'ai imaginé mon interpellation en reprenant quelques mots et vers de La Fontaine.

A la suite de la publication par l'Union Européenne de sa liste noire des paradis fiscaux, la fable des « Animaux malades de la peste » me semblait en effet particulièrement appropriée au sujet !

« Monsieur le Premier Ministre, l'Europe s'est attaquée la semaine dernière à **« un mal qui répand la terreur »** ; *« puisqu'il faut bien l'appeler par son nom », cette « peste », c'est l'évasion fiscale.*

L'Europe en *« fureur »* a publié la liste noire des paradis fiscaux. Après des semaines, des mois, des années d'attente, après les Panama papers, Luxleaks et autres Paradise papers, **on allait enfin voir ce qu'on allait voir !** Les pays européens, *« [voyant] sans indulgence l'état de [leur] conscience »*, ont jeté à la vindicte populaire les plus grands truands de la fiscalité internationale, de la Tunisie à la Mongolie, de Grenade à Bahreïn, *« ces pelés, ces galeux d'où venait tout leur mal »*.

Selon toute justice, nulle trace dans cette liste noire des Bahamas ou de Singapour. Nulle trace des îles Vierges britanniques, des Bermudes ou de Hong-Kong, parce que, *« au dire de chacun, [ce sont] de petits saints »*. L'Europe hébergeant l'Irlande, les Pays-Bas ou le Luxembourg,

*« On n'osa trop approfondir
Du Tigre ni de l'Ours, ni d'autres puissances,
Les moins pardonnables offenses ».*

Le Président Sarkozy déclarait en 2009 : « nous avons mis fin au scandale des paradis fiscaux ».

Huit ans plus tard, l'impunité reste la règle.

Parce que l'évasion fiscale, c'est comme le dopage, monsieur le Premier ministre : **les tricheurs ont toujours un coup d'avance sur le régulateur !**

Parce qu'en Europe, Monsieur le Premier Ministre, **les tricheurs sont aussi les censeurs.**

C'est ainsi que « les jugements de Cour vous rendront blanc ou noir ».

Monsieur le Premier Ministre, que reste-t-il de la crédibilité de l'Europe en matière de lutte contre l'évasion fiscale ?

Ne pensez-vous pas qu'il est temps que la France prenne enfin des mesures à la hauteur des enjeux ?

Elle s'honorerait d'être à l'initiative, comme elle l'a fait pour le climat. Elle s'honorerait d'être à la tête de ce combat ».

Réponse de M. Edouard Philippe Premier Ministre

« Monsieur le Président Chassaigne, votre question m'invite à une double humilité.

La première est une humilité de style, car je crains de ne pas être à la hauteur de l'exigence littéraire dont vous avez fait preuve dans la formulation de votre question.

La seconde est une humilité de fond, car la question que vous évoquez, importante, délicate, montre, par le choix même des mots que vous avez utilisés, combien **la lutte contre l'évasion fiscale ou contre la fraude fiscale, appelons-la par son nom, est une exigence ancienne et parfois difficile à atteindre.**

Je voudrais, Monsieur le Président, vous confirmer qu'à mes yeux, comme aux yeux de l'ensemble de la représentation nationale, il n'est pas possible de comprendre, ni d'accepter l'idée même de cette fraude fiscale. Les Français consentent à l'impôt, selon la belle formule juridique en vigueur, s'ils ont la conviction que personne ne s'en exonère. Plus ils auront cette conviction, plus ils consentiront. C'est important, car derrière ce consentement à l'impôt, dont je n'affirmerais pas qu'il est toujours fait avec joie, il y a l'idée du pacte républicain. Par conséquent, contrevenir à ce consentement, le fragiliser, l'affaiblir, c'est d'une certaine façon contrevenir au pacte républicain et l'affaiblir.

La réponse à la question que vous posez passe par une action déterminée sur au moins trois plans.

Tout d'abord, nous devons agir sur le plan international car, par définition, l'évasion fiscale nous impose de travailler avec d'autres États à des mécanismes d'identification, d'information et, le cas échéant, de correction.

Nous fêtons cette année les vingt ans de la convention OCDE, qui est un élément important dans le dispositif de coopération internationale

pour lutter contre la fraude fiscale. À partir de l'année prochaine, un échange automatique de données plus puissant, donc plus efficace interviendra. Nous travaillons par ailleurs à durcir la liste des paradis fiscaux, à multiplier les conventions fiscales, telle que celle qui a été récemment signée avec la Suisse, et à alourdir les sanctions internationales sur la fraude.

Le deuxième champ que nous devons investir, parce qu'il est important, **est celui des moyens les plus modernes de lutte contre la fraude.** Cela signifie tout d'abord utiliser les instruments dont ceux qui fraudent n'hésitent pas à se servir : les datas, le numérique, l'informatique, bien entendu. Nous devons renforcer notre expertise sur les données et sur la détection des comportements frauduleux grâce à l'utilisation spécifique des données. Nous devons muscler notre renseignement fiscal... - pardonnez-moi de l'appeler ainsi, mais c'est bien de cette logique que je veux faire état - en nous appuyant sur les douanes, sur les services fiscaux, sur Tracfin et, évidemment, sur les services de police.

Il y a enfin une dimension nationale de la lutte contre la fraude ; il ne faut pas l'oublier. Elle explique la fermeture du bureau STDR – service de traitement des déclarations rectificatives – au 31 décembre, qui a été annoncée par le ministre de l'action et des comptes publics. Elle explique le renforcement des sanctions dans le projet de loi de finances et le projet de loi de finances rectificative en discussion et elle nous impose de réfléchir – un amendement a été présenté en ce sens – à des mesures telles que la déchéance de droits civiques pour ceux qui se rendent coupables de cette atteinte et de cette fragilisation du pacte républicain.

Monsieur le Président, le Ministre de l'action et des comptes publics aurait pu vous le dire lui-même, il travaille à un plan complet de lutte contre la fraude qui sera présenté au début de l'année prochaine.

Monsieur le Président, je veux vous assurer que personne au sein de ce gouvernement ni au sein de cette majorité ne se satisfait de la situation actuelle et que **notre objectif est de durcir les mesures nationales et internationales qui nous permettront d'aboutir à des solutions, peut-être pas toujours aussi satisfaisantes que celles que vous appelez de vos vœux, mais néanmoins bien plus que ce qui est aujourd'hui la norme** ».